



Section syndicale CFTC du groupe Inetum

Les Délégués syndicaux CFTC

DSC-Responsable groupe
DS Ile de France
DS Ile de France
DS Ile de France
DSC Adjoint / DS Rhône-Alpes
DS Rhône-Alpes
DS Nord
RSS Méditerranée
DS Grand Ouest
DS Inetum Software

Local CFTC St Ouen ☎ 01 41 06 55 13

Michel LE GOUVELLO (06 02 19 01 32)
Naima BELDJELTI (01 55 24 24 93)
Didier JEANNOT (06 20 32 49 52)
Edward PUJAR (06 51 00 55 69)
Pascale DEKESSE (06 04 50 86 19)
Maxime RINNA (SMS-06 48 15 14 11)
Denis FRANCOIS (06 61 79 59 16)
Caroline SABATIER (06 15 33 73 23)
Nicolas GUILLON (06 62 08 80 41)
Adrian JACKSON (05 59 69 96 96)

michel.legouvello@gmail.com
naima.beldjelti@inetum.com
didier.jeannot274@orange.fr
epujar@club-internet.fr
dekessp@yahoo.com
Maxime.rinna@gmail.com
denis.francois@inetum.com
caroline.sabatier@inetum.com
nicolas.quillon@inetum.com
adrian.jackson@laposte.net

Site :

<http://cftc-inetum.fr>

Au sommaire :

- Respect (p. 1)
- Déménagement O'Saône (p. 2)
- Elections 2023 avec la CFTC (p. 4)
- Proactivité (p. 1)
- HS non payées ! (p. 3)
- Rejoignez la CFTC ... (p. 6)
- Paritaires Inetum ! (p.2)
- Augmentation salaire (p. 3)
- Equipe CFTC (p. 7)

Jun 2023



Vous avez dit « RESPECT » ?...

Lors du CSE d'avril en Ile de France, suite au changement du PDG d'Inetum, les membres du CSE ont demandé à voir le « pouvoir » donné au « président de séance ». Cette demande est légale et justifiée. Pourtant le « président de séance » s'est indigné en actant d'un « manque de respect » à son égard, terme repris à plusieurs reprises par un manager invité à cette réunion CSE.

De quoi parle-t-on ? La CFTC rappelle à la direction les grandes lignes de la définition du mot « respect » trouvé dans « Le Robert » <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/respect> :

1 - Sentiment qui porte à accorder à qqn **de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît**. → déférence, révérence ; estime. Inspirer le respect. Avoir du respect pour qqn.

Sentiment de vénération. → culte, piété. Le respect pour les morts. Le respect d'un idéal.

2 - au pluriel Témoignage de respect (**formule de politesse**). Présenter ses respects à qqn. → hommage.

3 - **Considération que l'on porte à une chose jugée bonne**, avec le souci de ne pas lui porter atteinte. Le respect de la parole donnée.

4 - locution, vieilli Respect humain : **crainte du jugement des autres**, qui conduit à se garder de certains actes.

5 - Tenir qqn en respect, **dans une soumission forcée** (en montrant sa force, etc.).

A la lecture de cette définition, la CFTC ne voit pas en quoi les membres du CSE d'Ile de France ont manqué de respect à la direction.

Une citation dit : « Le respect, l'estime, l'attachement s'acquièrent et ne se commandent pas. Pierre-Claude-Victor Boiste Dictionnaire universel (1843) ». **Avec un turnover qui oscille entre 20 et 25%, les risques psychosociaux (RPS) constatés, le Flex Office ... Le mot respect prend toute sa valeur pour les élus de la CFTC !**

Intercontrat : Attention à la « proactivité »

C'est un peu comme la « radioactivité », c'est très dangereux ! Cela vient d'être découvert chez Inetum et les conséquences sont terrifiantes. Inetum utilise le manque de « proactivité » comme motif de licenciement.

De quoi parle-t-on ? Dans une lettre de licenciement, d'un salarié en intercontrat, il est écrit « De votre côté vous devrez œuvrer activement en faveur de votre repositionnement », puis la sentence tombe « un manque d'implication proactive ». « L'insuffisance professionnelle » peut-être utilisée comme un motif « douteux » et « flou » de licenciement. Faut-il encore prouver que c'est le métier du salarié ou que le salarié a eu la compétence et la formation adéquate pour utiliser les outils mis à sa disposition. Un salarié en intercontrat :

- Est-il un commercial prospectant des clients ? Pour la CFTC, d'une façon générale, ce n'est pas son métier !
- Est-il formé et compétent quant à l'utilisation des outils de prospection ? La CFTC a constaté que non.
- Le métier de commercial est-il en voie de disparition chez Inetum ?
- Polyvalence des métiers ? Ce n'est pas constaté dans la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) qui « découpe » les métiers contrairement à ici.

La CFTC invite les salariés, en intercontrat, à être vigilants face à l'attitude des managers. **N'hésitez pas à contacter la CFTC devant un tel comportement qui est très contestable au prud'homme !**



La CFTC vous informe !

Juin 2023

La CFTC, active dans les paritaires d'Inetum !

Calendrier des Paritaires à venir et Sujets des négociations

1 - Avenant accord IRP 08 03 2023
Commission environnement (UES)
(Signé par CFTC, Solidaires, CFDT)

2 juin
16 juin
21 juin

4 - Protocole d'Accord
Préélectoral (PAP)

2 - Accord mise en place et
fonctionnements des CSE
(Signé par CFTC, Solidaires, CFDT)

12 juillet
13 septembre
18 octobre
15 novembre
13 décembre.

5 - Accord
handicap

6 - Accord
sénior

3 - Accord exercice
droit syndical
(En cours de négo)



7 - Accord Prime de
partage de la valeur (*)
(A proposer)

(*) : **Prime de partage de la valeur :**

- Cette prime remplace la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, dite également « prime Macron ».
- La prime de partage de la valeur ne peut, en aucun cas, se substituer à la rémunération du salarié, ni à des augmentations de rémunération ou des primes prévues par un accord salarial, par le contrat de travail ou par les usages en vigueur dans l'entreprise, l'établissement ou le service.

O'SAONE / TANGRAM point de situation (Suite)

En avril lors de sa réunion plénière, le CSE d'Inetum SOFTWARE a notifié un danger grave et imminent sur le bâtiment du TANGRAM au niveau du débit d'air et des mesures conservatoires ont été prises dans l'attente, entre autres, du changement de la CTA.

Côté direction le regroupement des établissements OSAONE et TANGRAM est toujours planifié pour cet été.



*Le groupe de travail composé d'élus des différents CSE concernés suit le projet de près.
Nous attendons que la direction communique sur la suite des opérations.*



“ Money is money ! ”

Juin 2023

Le scandale des HS/HE non payées !

Inetum a mis en place deux options pour valoriser les heures supplémentaires (HS) et excédentaires (HE) :

Option 1 : Les payer aux salariés à la valeur exacte du temps passé en les cumulant au salaire brut. Pour la **modalité 1** les HS sont payées au-delà de **7h24**. **Les HS sont alors non imposables et comptent pour la retraite.** Dernier rapport annuel ARTT : 65 819 heures.

Option 2 : Les mettre dans un compte TEA (Tranche Exceptionnelle d'Activité) / CTD (Compte de Temps Disponible) figurant en bas du bulletin de salaire. *Cette option ne concerne pas la modalité 1.* Pour la **modalité 2** au-delà de **7h42 (Cherchez l'erreur...)** c'est à la bonne grâce du manager qui les paye (**option 1**), ou les verse dans le TEA / CTD comme l'indique le bulletin de salaire. Dernier rapport annuel ARTT : 3 569 jours de TEA/CTD X 7h (valeur d'une journée de TEA) = 24 983 heures.

Dans nos bulletins de juillet / août 2021 et dans les questions posées en CSE IdF, La CFTC avait dénoncé l'impact de passer des HS/HE dans le compte TEA/CTD. **La CFTC constatait que 0h24, ou 0,4h, disparaissait pour chaque journée générée dans le compte TEA/CTD.** Pour la direction, le calcul et le résultat sont justes... Ce différent c'est un écart d'environ 204 jours pour 3 569 jours de TEA/CTD, **soit près d'un emploi annuel disparu !**

Un autre impact concerne le départ du salarié de l'entreprise où le salarié peut demander (**à ne pas oublier**) le paiement de son compte TEA/CTD. Au-delà de ne pas bénéficier du caractère non imposable des HS/HE et de sa prise en compte à sa juste valeur pour la retraite, *cet argent a perdu de son pouvoir d'achat !* Il suffit de regarder le pourcentage des augmentations bien inférieur au pourcentage de l'inflation, pour le comprendre ! Pour la direction c'est un gain ! **Pour la CFTC c'est un scandale !**

A celui-ci s'ajoute l'autre scandale équivalent du refus de mettre en place un Compte épargne temps (CET). Il permettrait aux salariés de ne pas perdre les CP et RTT que ceux-ci n'ont pas pu prendre et qui génèrent un profit supplémentaire à Inetum ; **respectivement 7682 et 3577,5 journées perdues au dépend des salariés (celles-ci sont expliquées par la CFTC dans le bulletin de mai 2023).** Pour la direction, elles ne sont pas perdues, **la CFTC l'a bien compris !...**

Augmentations de salaire individuelles

Pour la grande majorité des salariés d'Inetum, l'augmentation est individuelle alors que **l'inflation touche tout le monde !**

Lors des dernières NAO la CFTC a demandé, à juste titre et compte tenu de l'inflation en 2022 et celle prévisible pour 2023 (supérieure à 5% et plus de 10% sur les produits alimentaires depuis janvier) les revendications suivantes :

- Une augmentation générale de 7% pour tous les salariés.
- Une augmentation collective de 1% à partir de deux ans d'ancienneté et ce de manière automatique pour les salariés TAM. Cette augmentation est cumulable avec la précédente.

Le gouvernement a reconnu lui-même cette inflation en augmentant :

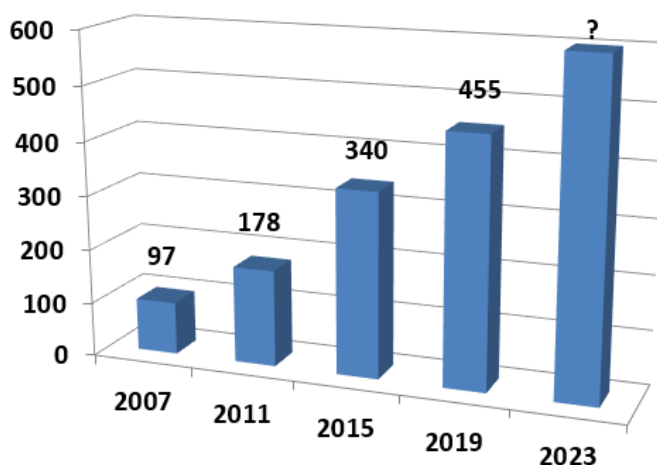
- Le smic de 0,9% en janvier 2022, de 2,65% en mai 2022 et de 1,91% en janvier 2023 ; **soit une hausse de 6,6% sur un an.** Au 1er mai il est à **nouveau revalorisé à 2,19%**.
- Les retraites de 1,1% en janvier 2022, de 4% en juillet 2022 et de 0,8% en janvier en 2023 ; **soit une hausse de 5,9% sur un an.**

La CFTC est, pour une fois 😊, d'accord avec l'action du gouvernement et vous invite à demander une revalorisation de votre salaire à votre manager lors de vos **entretiens d'évaluation annuels et professionnels.**

De même la qualification est un « élément important de votre carrière », n'hésitez à demander la revalorisation de votre coefficient que vous soyez TAM ou Cadre.

Connaître la CFTC c'est l'adopter

Les élections professionnelles : un enjeu crucial pour les salariés !



Pour devenir un véritable acteur au sein de votre Comité Social et Economique (CSE) : Le saviez-vous ? le CSE est l'entité qui représente et défend la communauté de travail

- Agir au sein de la politique sociale et économique de l'entreprise
- Être acteur en matière de santé et sécurité au travail dans le respect des lois
- Conseiller et assister les salariés
- Gérer les activités sociales, culturelles et sportives
- Prendre en compte les conséquences environnementales des décisions de l'entreprise

Et pourquoi pas au CSEC (Comité Social et Economique central) :

- Statuer sur les orientations stratégiques, la situation économique et financière de l'entreprise
- Intervenir au sein de commissions spécialisées telles que :
 - o Economique
 - o Egalité professionnelle
 - o Formation
 - o Aide au logement
 - o CSSCT centrale

La CFTC s'engage :

- Vous serez formés tout au long de votre mandat pour défendre les intérêts des salariés de votre périmètre
- Vous aurez le soutien d'un syndicat engagé auprès des adhérents,
- Vous disposerez de moyens à votre disposition



Votre fonction au CSE :

- En devenant **membre titulaire** du Comité Social et Economique (CSE), vous participez d'une manière active à la vie de votre entreprise. Vos rôles seront les suivants :
 - o Une fois par mois, vous assistez aux réunions plénières du CSE. Vous êtes force de propositions de l'ordre du jour de ces réunions dans le cadre des œuvres sociales (ex CE), des questions propres à la vie des salariés appartenant à votre périmètre (ex DP et CHSCT).
 - o Vous débattiez des modalités concernant l'organisation du travail sur votre établissement.
 - o Vous rendez des avis à propos des décisions structurantes pour l'entreprise.
 - o Vous êtes acteur de la gestion des œuvres sociales du comité.
- Devenir membre du Comité Social et Economique, c'est une autre manière de s'impliquer au sein d'Inetum. Un quota d'heures de délégation vous permettra de disposer du temps nécessaire pour la prise en charge de ces activités.
- En devenant **membre suppléant** du CSE, vous remplacez votre membre titulaire (suivant les règles en vigueur) lors de son absence aux réunions ou définitivement lors de son départ.

Adhérent ou Sympathisant ?

- L'adhérent, comme le sympathisant, bénéficie des avantages, de la connaissance et de l'expérience de l'équipe CFTC Inetum. Ils ont jusqu'à 12 jours de formation par an (le maintien du salaire est assuré par l'employeur)
- En adhérant à la CFTC, vous bénéficierez de nombreux avantages supplémentaires :
 - o Contrairement au sympathisant, la CFTC prend en charge les 12 jours de formation de l'adhérent (coût de la formation, hébergement, repas et transport)
 - o L'appui d'un syndicat représentatif au niveau national
 - o Une assurance pour vos activités syndicales
 - o Une protection juridique
 - o Accès au Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) avec tous ses avantages <https://www.csf.fr/>



La CFTC recherche ses futurs candidats pour les élections d'octobre / novembre 2023

Fondée en 1919, la CFTC est très attachée à la justice sociale et privilégie un syndicalisme de dialogue et de négociation. Votre adhésion manifeste votre soutien au mouvement et vous permet d'y prendre part activement.

Nom (*)	:
Prénom (*)	:
Adresse Personnelle	:
Tél. mobile (*)	:
e-mail personnel (*)	:

- (*) : Champs obligatoires

TAM	<input type="checkbox"/>	Cadre	<input type="checkbox"/>
Entreprise / Etablissement de rattachement :			

Nous rejoindre est plus que jamais un acte responsable. Aidez-nous à dessiner les contours des futurs CSE Inetum par votre implication dès aujourd'hui. N'hésitez plus, nous avons besoin de vous, vous aurez besoin de nous :

J'adhère à la CFTC	<input type="checkbox"/>	/	Je suis sympathisant CFTC (**)	<input type="checkbox"/>
--------------------	--------------------------	---	--------------------------------	--------------------------

- (**): Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour être sur une liste CFTC.

Date de dépôt de votre demande :

Merci d'adresser votre « Candidature d'adhésion/sympathisant » à votre Délégué Syndical pour finaliser votre candidature :

Les Délégués syndicaux CFTC

Local CFTC St Ouen ☎ **01 41 06 55 13**

DSC-Responsable groupe	Michel LE GOUVELLO	(06 02 19 01 32)	michel.legouvello@gmail.com
DS Ile de France	Naima BELDJELTI	(01 55 24 24 93)	naima.beldjelti@inetum.com
DS Ile de France	Didier JEANNOT	(06 20 32 49 52)	didier.jeannot274@orange.fr
DS Ile de France	Edward PUJAR	(06 51 00 55 69)	epujar@club-internet.fr
DSC Adjoint / DS Rhône-Alpes	Pascale DEKESS	(06 04 50 86 19)	dekesp@yahoo.com
DS Rhône-Alpes	Maxime RINNA	(SMS-06 48 15 14 11)	Maxime.rinna@gmail.com
DS Nord	Denis FRANCOIS	(06 61 79 59 16)	denis.francois@inetum.com
RSS Méditerranée	Caroline SABATIER	(06 15 33 73 23)	caroline.sabatier@inetum.com
DS Grand Ouest	Nicolas GUILLON	(06 62 08 80 41)	nicolas.guillon@inetum.com
DS Software	Adrian JACKSON	(05 59 69 96 96)	adrian.jackson@laposte.net



La CFTC chez Inetum ? Une équipe active !



Commission Paritaire

Michel le GOUVELLO (DSC)
Naima BELDJELTI (IDF)
Didier JEANNOT (IDF)
Edward PUJAR (IDF)
Caroline SABATIER (Méditerranée)
Pascale DEKESS (Rhône-Alpes / DSC Adjoint)
Maxime RINNA (Rhône-Alpes)
Denis FRANCOIS (Nord)
Emmanuel FORGEOIS (Nord)
Gerard LEPINE (Nord)
Muriel GRAND-BALMELLI (Grand Ouest)
Nicolas GUILLON (Grand Ouest)
Adrian JACKSON (Inetum Software)

Commission Formation

Sabiha MICALLEFF
Michel le GOUVELLO

Commission ARTT

Denis FRANCOIS
Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Logement

Pascale DEKESS
Syldia ARGENTIN
Naïma BELDJELTI
Michel le GOUVELLO

Commission Mutuelle Prévoyance

Syldia ARGENTIN (RS)

Comité Paritaire Pilotage Handicap

Maxime RINNA
Caroline SABATIER

Commission Egalité Professionnelle

Sabiha MICALLEFF
Pascale DEKESS

Commission Centrale SSCT

Pascale DEKESS
Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Participation

Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Astreintes

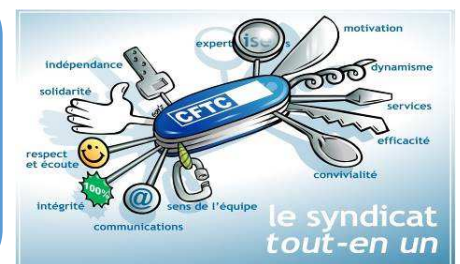
Michel le GOUVELLO (RS)

VOUS bientôt !



La CFTC remercie les personnes qui nous rejoignent

- La CFTC est présente géographiquement sur 6 CSE des 8 CSE de l'UES Inetum (Ile de France, Méditerranée, Grand Ouest, Rhône-Alpes, Nord et Software) et hors UES chez Inetum Business Solution France.
- Présente dans toutes les instances du personnel : CSE/CSSCT, CSEC/CCSSCT, Paritaire.
- L'équipe CFTC est constituée de TAM, de CADRES, d'administratifs, de salariés en clientèle et en Centre de Service, de la production à la direction de projets, ...



Comment nous rejoindre !

Pour cela, plusieurs moyens :

- * En vous adressant à vos représentants CFTC
 - * En nous retournant ce bulletin d'adhésion
- Nous trouverons toujours une solution !**

POURQUOI ADHERER A LA CFTC ?

Les syndicats n'existent que parce que des personnes s'associent pour étudier et **défendre leurs droits** ainsi que leurs intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels.

A la CFTC, l'adhérent n'est jamais un pion dans un système qui le dépasse.
Venez rejoindre l'équipe CFTC d'Inetum !!!

FORMULAIRE à compléter et envoyer à :

Section CFTC Inetum, Bureau E-006, RdC - 7 Rue Touzet Gaillard, 93400 St Ouen - ☎ 01 41 06 55 13

Nom Prénom :

Qualification :

Adresse :

Tél fixe ou/et portable :

Adresse mail perso :

Société :

Etablissement de rattachement :